

La Chambre, en conséquence s'y rend, et de retour;

M. l'Orateur informe la Chambre que durant la vacance, il a reçu une communication de deux membres le notifiant de la vacance suivante survenue dans la représentation, savoir:—

De Thomas Cayley, écuyer, comme député pour le district électoral de Oxford-Sud, par suite de son décès.

Et qu'il a émis son mandat au directeur général des élections, lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

DISTRICT ÉLECTORAL DE OXFORD-SUD

Dominion du Canada }
Savoir } Chambre des Communes

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes:—

Nous, soussignés, vous donnons présentement avis qu'une vacance est survenue dans la représentation dans la Chambre des Communes pour le district électoral de Oxford-Sud, par suite du décès de Thomas Cayley, député pour ledit district électoral, survenu le ou vers le 31 mai, A.D. 1933.

Donné sous nos seings et sceaux en la cité de la Rivière-du-Loup, dans la province de Québec, le 12 juillet, A.D. 1933.

ERNEST LAPOINTE (L.S.)

Député pour le district électoral de Québec-Est.

JOHN C. ELLIOTT (L.S.)

Député pour le district électoral de Middlesex-Ouest.

M. l'Orateur informe la Chambre, que durant la vacance le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections des certificats et rapports d'élections des membres suivants:—

De Aimé Boucher, écuyer, pour le district électoral de Yamaska;

De Joseph Enoil Michaud, écuyer, pour le district électoral de Restigouche-Madawaska;

De John Angus MacMillan, écuyer, pour le district électoral de Mackenzie.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref en date du trois août 1933, et adressé à Georges Lemaire, écuyer, de Saint-David de Yamaska, dans la province de Québec, pour l'élection d'un membre devant servir dans la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Yamaska, au lieu et place de Aimé Boucher, écuyer, dont l'élection a été annulée par un jugement des cours, Aimé Boucher, du village de Pierreville, dans la province de Québec, notaire, a été déclaré dûment élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce huit novembre 1933.

JULES CASTONGUAY (L.S.)

Directeur général des élections.

Au greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.